

Animer des espaces de discussion

Les espaces de discussion sont conçus pour améliorer la qualité de vie au travail et renforcer la performance collective en encourageant le dialogue et la co-construction entre les salariés. Cette formation vous enseignera comment créer un environnement favorable au dialogue, faciliter les échanges, stimuler la participation de chacun, et transformer les idées en actions concrètes.

OBJECTIFS

- Définir ce qu'est un espace de discussion et ses objectifs
- Comprendre les enjeux et les bénéfices de l'animation d'espaces de discussion pour la cohésion d'équipe et l'innovation
- Acquérir les outils et techniques nécessaires pour animer efficacement ces espaces

PROGRAMME

Définir les espaces de discussion et leurs objectifs
Comprendre les enjeux et les bénéfices pour la qualité de vie au travail et la performance collective
Réfléchir au cadre et aux postures qui favorisent le dialogue et la co-construction
Découvrir les techniques d'animation pour rendre les espaces de discussion efficaces
Participer à des mises en situation pour pratiquer l'animation

METHODES ET MOYENS MOBILISES

La pédagogie est basée sur l'interaction avec les stagiaires positionnés comme acteurs de leur apprentissage.
Elle alterne des cas pratiques, des échanges d'expérience et des apports théoriques toujours étayés d'exemples concrets.

MODALITES D'EVALUATION

Auto-positionnement en amont et évaluation des acquis en aval

DOCUMENTS DE LA FORMATION

Les documents projetés sont envoyés sous forme de livret, accompagnés des éventuels outils présentés lors de la formation.

RESULTATS DE LA FORMATION

Taux de satisfaction : % (en cours d'évaluation),
Taux de recommandation : % (en cours d'évaluation)



DETAILS DE LA FORMATION

Contact

Nathalie Brulé : 06 62 60 21 31
Nathalie.brule@actanova.fr

Intervenant(s) :

Formateur
Expert RPS/QVT

Public conseillé :

toute personne souhaitant animer des espaces de discussion, managers

Prérequis :

Aucun

Durée :

1/2 jour

Effectif conseillé :

8 à 10 personnes

Modalité :

Formation intra-entreprise
Présentiel ou distanciel

Tarif :

Nous consulter

Délais d'accès à la formation :

7 jours, sous réserve des disponibilités et des conditions préalables.

Accessibilité des locaux :

Les formations se déroulent dans les locaux des entreprises.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous accompagnons les personnes en situation de handicap en collaborant avec les entreprises pour adapter la formation selon les besoins.
Contacter-nous.

Date de mise à jour : 18/10/24

ACTA NOVA – 59A Avenue de Colmar 92500 Rueil Malmaison
EURL inscrite au RCS de Nanterre au capital de 5000 €.

SIRET n°792 135 071 00019- TVA Intracommunautaire n° : FR 91 7921 35071 – APE : 7022Z
Déclaration d'activité sous le numéro 11922572392 auprès de la DREETS

Date de mise à jour : 18/10/24

ACTA NOVA – 59A Avenue de Colmar 92500 Rueil Malmaison
EURL inscrite au RCS de Nanterre au capital de 5000 €.
SIRET n°792 135 071 00019- TVA Intracommunautaire n° : FR 91 7921 35071 – APE : 7022Z
Déclaration d'activité sous le numéro 11922572392 auprès de la DREETS